



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Repartition-capitalisation-un>

Dossier d'actualité : les retraites

Répartition, capitalisation, un enjeu de société

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 1999 - N° 989 - juin 1999 -

Date de mise en ligne : samedi 3 décembre 2005

Date de parution : juin 1999

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Depuis environ une dizaine d'années, les responsables politiques, les banques, les assurances, les grands groupes industriels, les milieux patronaux, relayés par les médias, ont lancé une offensive de grande envergure sur les retraites par répartition. Le problème n'est pas uniquement français : le Canada, la Suède, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, le Japon, se sont engagés dans ces réformes. En France, une profusion de rapports ont été demandés par les Premiers ministres successifs, et ont été suivis de quelques tentatives de réformes.

En gros, le raisonnement est le suivant. Au départ, un constat démographique indéniable : le nombre de retraités augmente et la durée de vie s'allonge. Des "experts", en se fondant sur des hypothèses qu'ils ne donnent pas toujours, ou qui sont contestables ou fausses, montrent mathématiquement (!!!) que le système par répartition posera un problème dès 2006, qui deviendra crucial en 2040. La seule solution pour le patronat (le Medef) est le recul de l'âge de la retraite et donc l'allongement à 45 ans de la durée de cotisation pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein ; pour certains syndicats (CFE-CGC...), il faut relever le montant des cotisations ; pour la CFDT, il faut passer de la notion d'âge à celle de durée de carrière, etc. Bref, il va falloir se serrer la ceinture, et on chauffe l'opinion en montrant que le système est trop favorable à certains retraités.

En fait il s'agit de faire croire que le système de paiement des retraites par répartition doit peu à peu faire place à un système de paiement par capitalisation, et permettre ainsi à des groupes financiers ou industriels de créer, avec tous ces capitaux, des fonds de pension qu'ils pourront gérer sur des critères purement financiers.

Le conseil scientifique de l'association ATTAC a épluché les très nombreux documents officiels, ceux de l'INSEE en particulier ; comme la plupart des sections locales de cette association, notre section Yvelines-Nord s'est organisée pour réanalyser toutes les données, les présenter objectivement, et rediscuter, en toute indépendance, les conclusions tirées et publiées par d'autres. Nous rapportons ici leurs constats. Leurs conclusions sont très claires. Toutes les personnes qui ne touchent pas de salaire (jeunes, chômeurs et retraités) consomment forcément ce que les actifs produisent. Le tout est donc de définir comment doivent être distribuées les richesses disponibles. C'est un enjeu de société.